



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 25 février 2026

(2)

[Français]

Le Sous-comité des anciens combattants se réunit à huis clos aujourd'hui, à 12 heures, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Tony Ince (*vice-président*).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Ince, MacAdam, McNair et Muggli (4).

*Participent à la réunion* : Diana Ambrozás, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Il est convenu que pour la durée de la session parlementaire, chaque membre du sous-comité soit autorisé à avoir leurs membres du personnel présents lors des réunions à huis clos, sauf accord contraire du sous-comité.

Il est convenu que pour cette réunion, un membre du personnel du bureau du Représentant du gouvernement au Sénat soit autorisé à assister à la réunion.

Il est convenu que le sous-comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque la présidence et la vice-présidence l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Le sous-comité discute d'un projet d'ordre du jour.

À 12 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du sous-comité,*

Ericka Paajanen